



 **Projet de ferme solaire de**

La Téoulère, sur les communes de Siarrouy et Tarasteix, dans les Hautes-Pyrénées (65)

Notre projet agrivoltaïque de la Téoulère couvre le financement, la construction, l'exploitation, la maintenance et le démantèlement d'un parc agrivoltaïque d'une capacité de production de 10,76 MWc, qui produirait environ 14,6 millions de kWh par an, soit l'équivalent de la consommation annuelle d'environ 6 300 personnes (source : agence ORE, 2 223kwh/habitant/an).

En phase avec la vision de l'agrivoltaïsme portée par les instances agricoles publiques et que nous partageons, le projet s'inscrit en continuité des pratiques d'une exploitation agricole locale. Le site de la Téoulère accueille une activité d'élevage de vaches lourdaises en pâturage tournant et de production de foin. Cette pratique agricole vise à densifier ponctuellement le pâturage sur de petits espaces et à optimiser la gestion des pâtures. Notre projet vise à renforcer les ressources nécessaires pour assurer le développement de cette activité tout en protégeant le sol des aléas climatiques.

Les études environnementales se sont achevées en novembre 2025. Les inventaires réalisés ont permis d'identifier des surfaces aux caractéristiques humides pédologiques et floristiques. D'autres zones ont montré un intérêt écologique lié à l'entomofaune et à l'avifaune. Les zones estimées d'intérêt écologique fortes ont été évitées dans notre conception finale, de même que les zones humides floristiques et une grande partie des zones humides pédologiques.

En amont du lancement des études, pour s'assurer d'une bonne intégration locale et information autour du projet, celui-ci a été présenté aux élus du territoire. Les études environnementales ont débuté après avoir recueilli son avis favorable quant à l'étude d'un projet agrivoltaïque. Nous avons également présenté ce projet et échangé sur ses enjeux avec la DDT 65 et de la Chambre d'agriculture.

CHIFFRES CLÉS



14 620 MWh
d'électricité produite chaque année



10,76 MWc
de puissance projetée



6 300
foyers approvisionnés chaque année
(2,16 habitants/foyers selon l'INSEE)



15
hectares de superficie clôturée



3 000
tonnes de CO₂ évitées chaque année
(estimation comparée au mix européen)

Participez !

Vous souhaitez obtenir davantage de renseignements sur notre projet de parc agrivoltaïque ?

Partagez votre avis ou émettre des recommandations ?

Nous répondons à toutes vos demandes adressées par e-mail à l'adresse chloe.lagescard@lightsourcebp.com ou par courrier à :

Lightsource bp, 1165, rue Jean-René Guillibert Gauthier de la Lauzière, CS 20583, Les Milles Cedex 02, 13290 Aix-en-Provence

Nous nous ferons un plaisir d'organiser un entretien avec un membre de notre équipe pour répondre à vos questions.

Projet de ferme solaire de

La Téoulère, sur les communes de Siarrouy et Tarasteix, dans les Hautes-Pyrénées (65)

Après la réalisation des études environnementales, nous projetons l'implantation suivante, qui sera éventuellement amenée à évoluer avec les recommandations issues des consultations publiques ou des retours des services instructeurs. Le projet se veut être exemplaire en termes d'agrivoltaïsme et servir de référence aux futurs projets dans le département des Hautes-Pyrénées.



Mesure en faveur de la biodiversité

Nous nous engageons à un gain net de biodiversité sur notre projet. Ainsi, nous ensemencerons des espèces locales pour créer des haies qui favoriseront les déplacements de la petite faune (corridors écologiques), créerons des hibernaculum propices à la reproduction des reptiles, adapterons le pâturage aux zones humides et aménagerons une clôture permettant le passage de la petite faune (ex. : hérissons, lapins, etc.). Les essences constitutives des haies seront choisies pour respecter les essences locales.



Ensemencement de prairies

À l'issue des travaux, les prairies seront réensemencées avec un mélange de semis adapté à l'ensoleillement et à la température sous les panneaux qui favorisera une pousse plus longue l'hiver et l'été, contribuant au bien-être des animaux en leur fournissant une alimentation de plein air et de qualité le plus longtemps possible sur l'année.



Poursuite de l'activité d'élevage

Le projet agrivoltaïque est associé à la volonté de développement et de pérennisation de l'exploitation. L'exploitation a déjà mis en place un mode de production biologique, sans intrant chimique. Cette gestion agricole durable sera préservée et renforcée par l'amélioration du bien-être animal (mise à l'ombre) et la protection des sols contre les aléas (stress hydrique).

Grâce à l'installation de paddocks clôturés et aménagés, notre projet agrivoltaïque favorisera la bonne gestion du troupeau en fournissant un abri supplémentaire aux animaux (protection contre la pluie, la grêle, le vent, le soleil grâce à l'ombrage, etc.) et des conditions de travail optimales aux exploitants. L'espacement entre rangées a été pensé pour s'adapter au passage des engins agricoles et aux pratiques de l'exploitation.

Préservation des zones humides floristiques

L'implantation de structures photovoltaïques sur les zones humides floristiques sera strictement évitée. Un travail sur des modalités de pâturage adaptées favorablement à ces milieux est en cours.

Notre conception a également été pensée pour réduire au strict minimum l'impact sur les zones humides pédologiques, en évitant totalement l'implantation de pistes lourdes ou de postes électriques sur ces zones. L'impact résiduel sera compensé par des mesures favorables aux milieux aquatiques.



Intégration paysagère

L'intégration paysagère a été au cœur de notre réflexion pour la conception du projet. Les abords de l'impasse de la Géline et de la route des Tuileries ne seront pas équipés de structures agrivoltaïques pour éviter tout impact paysager depuis le lotissement. De nouveaux linéaires de haies bocagères seront implantés et permettront de limiter l'impact visuel depuis les axes passant tout en renforçant le caractère bocager du site.

FAQs

Y a-t-il un risque de détournement du foncier agricole au profit de la production d'énergie ?

L'agrivoltaïsme associe exploitation agricole ou élevage et production d'électricité sur une même parcelle de terre, avec la priorité à l'usage agricole. Nos panneaux surélevés sont parfaitement adaptés pour éviter la compétition des usages sur un même foncier et contribuent à lutter contre la déprise agricole.

À qui incombe l'entretien des installations ?

Pendant l'exploitation, nous nous chargeons de la maintenance des installations. Plusieurs fois dans l'année, nous envoyons des spécialistes sur site pour nettoyer les panneaux en profondeur. Et entre chaque visite, la pluie suffit généralement à ôter les salissures et la poussière en surface. L'exploitant agricole réalisera l'entretien de l'herbe sous les panneaux et des haies végétales au sein du projet.

Les panneaux ont-ils une incidence sur le rendement agricole ?

Aujourd'hui, les études confirment que les installations photovoltaïques protègent les prairies des aléas climatiques, comme la sécheresse, la grêle ou le gel, réduisent la température de l'air et du sol en journée ainsi que les amplitudes thermiques, diminuent l'évapotranspiration et permettent de conserver le potentiel fourrager global. Des recherches complémentaires sont en cours à ce sujet au sein du Pôle de recherche sur l'agrivoltaïsme conduit par INRAE, dont nous sommes membres.

Quid du bien-être animal ?

Plusieurs études, dont celles d'INRAE, indiquent que les panneaux solaires améliorent le confort des animaux, notamment grâce à l'abri ombragé qu'ils leur procurent. Les animaux s'abritent sous les panneaux en cas d'intempéries.





Concertation avec les communautés riveraines

Chez Lightsource bp, nous sommes convaincus que la réussite d'un projet réside dans la concertation avec les communautés de riverains, d'agriculteurs et les pouvoirs publics tout au long de son développement. En ce sens, nous organisons régulièrement des permanences publiques avec les habitants pour les informer sur nos projets à l'étude, recueillir leurs recommandations et échanger sur le solaire et nos activités.

Pour vous présenter ce projet agrivoltaïque sur votre territoire, nous organisons une permanence publique en **avril 2026**. Il s'agit d'une démarche de concertation volontaire en amont de l'instruction du projet.



avril 2026

En savoir plus

Besoin d'informations complémentaires ?

Contactez-nous par e-mail à chloe.lagescarde@lightsourcebp.com soit par courrier postal à l'adresse - **Lightsource bp, 1165, rue Jean-René Guillibert Gauthier de la Lauzière, CS 20583, Les Milles Cedex 02, 13290 Aix-en-Provence** - nous nous ferons un plaisir d'organiser un entretien avec un membre de notre équipe pour répondre à vos questions.

E | contact.fr@lightsourcebp.com

W | www.lightsourcebp.com/fr

QUI NOUS SOMMES

Nous sommes Lightsource bp, un leader mondial du développement, de la gestion et de l'exploitation de projets solaires. Depuis plus de 15 ans, nous utilisons la lumière du soleil pour alimenter notre planète avec une énergie propre, durable et responsable en déployant des projets solaires d'envergure, notamment dans l'agrivoltaïsme.

